

SantéPublique éditions

Fresnes, le 5 juillet 2011

Lettre ouverte à

Monsieur François Fillon

Premier Ministre

57, rue de Varenne

75007 PARIS

Vos réf. :

Nos réf. : 11/026

Objet : **Sortir du nucléaire avant la prochaine catastrophe**

Sites nucléaires encerclés par les eaux et par les flammes aux Etats-Unis

France : explosion à Tricastin / prolongation ou arrêt de Fessenheim

Radiofréquences et téléphones portables "cancérogènes possibles"

**Protection d'un enfant atteint de cancer du cerveau par le démontage d'antennes
à Rexpoëde (59)**

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous le savez, il y a désormais non plus un, mais **quatre hot spots nucléaires** sur notre planète :

- **Fukushima au Japon**, où trois *coriums* transpercent les cuves et enceintes de confinement. Pour faire face à la situation, le gouvernement n'a semble-t-il trouvé qu'une parade : augmenter régulièrement les niveaux de radioactivité autorisés tant dans l'air que dans les aliments, ce qui soulève de sérieuses interrogations quant au devenir du peuple japonais.

(Un flash d'actualité du 27 juin 2011 de la chaîne japonaise NHK en anglais a été mis en ligne sur www.youtube.com/watch?v=qAkYBKhTXdQ)

- **Fort Calhoun aux Etats-Unis**, centrale nucléaire inondée et encerclée par les eaux en crue du Missouri, près de la ville d'Omaha. Elle est devenue inaccessible et où les salariés doivent être ravitaillés par bateau. *(Voir article ci-joint)*

Depuis le 26 juin, l'alimentation électrique du site est totalement coupée, après l'effondrement d'un mur de protection. Le refroidissement est opéré par les générateurs d'urgence. Combien de temps cela tiendra-t-il ?

(Voir les images de moxnews.com mises en ligne le 27 juin sur www.youtube.com/watch?v=vxv71frShpw&)

- **Cooper Station aux Etats-Unis**, seconde centrale inondée et encerclée par les eaux du Missouri, près de Brownville. Elle est dans une situation similaire à celle de Fort Calhoun, avec quelques semaines de décalage.

(Images moxnew.com sur www.youtube.com/watch?v=ili9VX-wK7I et www.youtube.com/watch?v=LTOfi-mdKZA)

Le niveau de l'eau dans les centrales pourrait ne pas diminuer avant la fin août si rien n'est fait en aval pour "siphonner" le fleuve, et en amont pour réduire son débit : construction urgente d'immenses lacs de retenue, pompage de l'eau et évacuation par camions ou bateaux-citernes, creusement d'un canal de dérivation vers un autre cours d'eau, dragage des affluents du Missouri et du Mississippi...

- **Los Alamos aux Etats-Unis**, où le plus grand centre d'armes atomiques mondial est menacé par d'inextinguibles flammes, tandis que les cinq premiers détenteurs de la bombe atomique se réunissaient à Paris ce mercredi 29 juin (USA, Russie, France, GB et Chine).

(Images AFP sur www.20minutes.fr/tv/afp-actus/1471-usa-un-feu-menace-un-centre-de-recherche-nucleaire-a-los-alamos)

Les 12 000 habitants de la ville proche du complexe ont été évacués lundi 27 juin et les autorités ignorent quand ils pourront regagner leur domicile. Plus de 1 000 pompiers s'emploient à tailler des haies coupe-feu, pour tenter de stopper la progression des flammes, et à répandre sur ces dernières des produits chimiques sous forme de mousse. Leur but est d'empêcher le feu d'atteindre les 30 000 barils contenant chacun 208 litres de plutonium (!) stockés sur le site militaire.

Le sud-ouest des USA (Nouveau Mexique, Arizona et Texas) est la proie des incendies les plus ravageurs de son histoire, qui ont déjà détruit des millions d'hectares.

Sans doute êtes-vous très inquiet, comme tous ceux qui sont informés de ces événements extrêmement peu relayés par la presse française.

Fin mars, puis début mai, je vous ai communiqué une note intitulée *Recherches de solutions à l'accident de Fukushima*, qui se terminait ainsi : "Nous n'avons pas trente ans devant nous pour **changer d'ère**. Seulement quelques semaines, ou au mieux quelques mois."

Sans doute ne l'avez-vous pas cru. Mais à présent, vous savez que cette prévision était fondée.

Puisse cela vous rendre plus attentif aux suggestions ci-jointes concernant des mesures préventives à prendre en France avant que la situation ne soit aussi critique qu'aux Etats-Unis et au Japon.

La sécheresse et la canicule seront plus difficiles à gérer en 2011 qu'en 2003 et 2006, à la fois du fait de leur ampleur et de **l'impossibilité d'importer de l'électricité d'Allemagne**, qui a fermé ses 7 plus vieilles centrales. Or, un réacteur est déjà à l'arrêt à la centrale de **Civaux** depuis le 1^{er} juin dernier.

(Voir le lien vers France Info fourni dans l'article du 27 juin et également le dossier ci-joint du 12 mai dernier de M. Stéphane Lhomme, de l'Observatoire du nucléaire)

L'explosion du samedi 2 juillet dernier à la centrale du Tricastin (âgée de 31 ans) et l'incendie qu'elle a provoqué, révélés par le *Journal du dimanche*, prouvent que de nouveaux risques non maîtrisés sont apparus.

(www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Un-transformateur-explose-a-la-centrale-nucleaire-du-Tricastin-352275/)

Vous trouverez ci-joint la réponse de l’Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à la lettre que je vous avais remise le 2 mai dernier et que vous lui avez transférée (*Lettre signée par Alain Delmestre, Directeur général adjoint, le 24 juin dernier*).

Si vos prises de décisions dépendent des Évaluations Complémentaires de Sûreté de l’ASN, en cours, et si ces rapports ressemblent à l’aimable verbiage qui m’a été adressé, je vous plains sincèrement car votre travail ne sera pas facilité.

En particulier l’ASN affirme dans sa lettre du 24 juin que “*la sûreté des centrales nucléaires n’a pas été remise en cause pendant les épisodes de canicule et de sécheresse des étés 2003 et 2006*”. Or, selon les informations délivrées par le réseau Sortir du nucléaire, “*1/4 du parc nucléaire français a dû être arrêté en 2003 à cause de la canicule estivale*”. (*Livret ci-joint Changeons d’ère, sortons du nucléaire, côté rouge, p. 8*)

Cette flagrante contradiction m’incite à vous suggérer de faire procéder vous-même à des vérifications, si besoin avec l’aide de vos services de renseignement...

En effet, c’est la première fois que vous aurez à gérer pareille situation en tant que Premier ministre. Et un homme averti en vaut deux, n’est-il pas vrai ?

C’est pourquoi je me permets également de vous suggérer de vous inspirer du plan d’actions proposé dans l’article ci-joint (*Daddy’s capitalism is over, 27 juin 2011*) pour gérer le parc nucléaire français pendant la durée de votre mandat.

Alors que ses salariés, aux plus hauts niveaux hiérarchiques, sont informés que Fort Calhoun inondée jette ses dernières forces dans la bataille (générateurs d’urgence) avant de capituler, l’ASN vient de délivrer, le 4 juillet 2011, son feu vert pour prolonger de 10 ans l’exploitation de la centrale de Fessenheim, lui accordant jusqu’au 30 juin 2013 pour renforcer le radier, la dalle de béton sur laquelle a été construit le réacteur, “*afin d’augmenter sa résistance au corium en cas d’accident grave avec percement de la cuve*”. (www.ladepeche.fr/article/2011/07/04/1121540-fessenheim-l-asn-donne-un-feu-vert-conditionnel-pour-encore-10-ans-d-exploitation.htm, le 4 juillet 2011, 15h24 modifié à 19h49)

Son président André-Claude Lacoste a indiqué que cette décision était le résultat de “*sept années d’études*” antérieures à la catastrophe de Fukushima. Une telle absence de réactivité aux événements les plus récents est-elle de mise quand on a des responsabilités aussi étendues ?

Compte tenu de son âge et de sa localisation en **zone inondable et sismique**, **absence de rentabilité**, ne pensez-vous pas qu’une **annonce rapide de l’arrêt définitif de la centrale de Fessenheim** serait un premier pas présentant l’avantage de libérer des moyens, au moment où nous en avons le plus besoin ? (*voir ci-joint la synthèse argumentée extraite des Dernières nouvelles de Fessenheim, publiées en avril 2009 par le réseau Sortir du Nucléaire*).

Nous vivons actuellement un moment historique. Que l'Histoire retiendra-t-elle de vous si, à l'instar des gouvernants d'avant 1939, vous ne faites pas ce qu'il faut pour prévenir une catastrophe pourtant annoncée ?

Ce dont il s'agit maintenant, c'est de **sortir du nucléaire avant la prochaine catastrophe.**

La question qu'il faut vous poser aujourd'hui est : Etes-vous prêt à endosser l'habit bleu des situations d'urgence de Monsieur Naoto Kan, Premier ministre japonais ?

Selon le physicien nucléaire Dominique Lalanne, **la France est statistiquement le prochain pays susceptible de subir une catastrophe nucléaire** (*déclaration du 11 juin 2011 sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville de Paris, après la manifestation organisée par le réseau Sortir du nucléaire ; 5 000 participants*).

Si cette éventualité devait se produire de votre vivant, que diriez-vous à vos enfants, à votre famille, à vos amis, pour justifier vos choix erronés ? Vous ne serez pas toujours au pouvoir, mais les choix que vous effectuez maintenant vous poursuivront jusqu'à la fin de vos jours. Il en est de même pour votre Chef de Cabinet, Monsieur le Préfet Franck Robine, et pour tous ceux qui travaillent avec vous.

Je profite de la présente pour vous adresser également un article concernant la reconnaissance du **caractère cancérigène des radiofréquences**, le 31 mai dernier, par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), dépendant de l'Organisation mondiale de la santé. (*Voir l'article L'OMS déclare le téléphone portable cancérigène. Qui sont les cobayes ?*, 15 juin 2011 ; voir les communiqués de presse du CIRC en anglais : www.iarc.fr/en/media-centre/pr/2011/pdfs/pr208-E.pdf et en français : www.iarc.fr/fr/media-centre/pr/2011/pdfs/pr208-FE.pdf)

L'usage du téléphone portable est donc désormais officiellement suspecté de provoquer le cancer du cerveau.

Il se trouve que j'enquête sur ce sujet depuis 2001. Vous trouverez ci-joint quelques-unes de mes publications (Livres *La fée électricité*, *Téléphone portable : comment se protéger* et *Les jeunes et le portable : Alzheimer à 35 ans ?*, dossier *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants* et CD audio *La mélatonine et le manque de sommeil*)

Je me permets de vous signaler une autre source d'information utile à visionner : le documentaire diffusé par la chaîne publique France 3, le 18 mai dernier. (*Mauvaises ondes, émission de Samuel Etienne à 20h30*)

Enfin, pour mettre en perspective la logique des politiques publiques de santé depuis l'apparition des premières maladies professionnelles dans les ateliers de l'ère pré-industrielle des années 1840, jusqu'à nos jours, je me permets de vous suggérer la lecture de l'excellent livre de la journaliste Marie-Monique Robin *Notre poison quotidien* (*La découverte, mars 2011*), et notamment les chapitres 7 (p. 135-144) et 8 (p. 145-162).

Vous y découvrirez comment, quelques années après l'introduction d'agents comme la houille, les colorants de synthèse, etc., le nombre de cas de maladies nouvelles chez ceux qui les manipulaient en grande quantité a permis aux médecins de l'époque d'établir un lien de causalité entre certaines substances et l'apparition de maladies spécifiques, dont le cancer.

“J'ai été impressionnée de constater tout ce que l'on savait déjà sur les causes sociales et environnementales du cancer avant la Seconde Guerre mondiale, commente Devra Davis, qui a créé le premier centre de cancérologie environnementale à Pittsburgh. À ma grande surprise, les trois volumes du congrès [qui a réuni, le 20 septembre 1936 à Bruxelles, les 200 meilleurs cancérologues du monde] comprenaient des rapports cliniques et expérimentaux très détaillés, montrant que la plupart des agents chimiques largement utilisés à l'époque, comme l'arsenic, le benzène, l'amiante, les colorants synthétiques ou les hormones, étaient considérés comme cancérigènes pour les humains.” (Op. cit., p. 139)

La lecture de ce livre vous éclairera sur les raisons pour lesquelles ces connaissances n'ont pas été alors utilisées pour protéger les populations.

Lorsque, le 31 mai dernier, le directeur, les experts et les scientifiques du CIRC ont émis leur avis sur les radiofréquences, ils ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure de formuler des préconisations, laissant ce soin aux autorités de santé.

(Conférence de presse audio du 31 mai 2011, en anglais, en ligne à l'adresse <www.iarc.fr/fr/media-centre/iarcnews/index1.php?year=2011> : voir sous le communiqué de presse n° 208)

Mais ils n'ont fourni aucun critère pertinent pour permettre aux autorités de santé d'élaborer ces préconisations !

En tant que responsable des autorités sanitaires françaises, comment allez-vous faire ?

Le directeur, les experts et les scientifiques du CIRC ont annoncé qu'ils procèderont à une réévaluation des radiofréquences lorsque de nouvelles études seront disponibles et notamment des études épidémiologiques, qui consistent à compter les “cas” et les “témoins” et à quantifier leur exposition pour déterminer, par des lois statistiques, si cette exposition peut avoir été la cause de la maladie.

(Voir ci-joint l'article Téléphone portable et cancer du cerveau, 22 juin 2010)

Concrètement, cela signifie qu'ils vont continuer à compter les malades. C'est-à-dire compter les morts, puisque le cancer du cerveau est une maladie mortelle.

En mars 2008, j'avais proposé mes conseils à M. David Servan-Schreiber, atteint d'un cancer du cerveau alors en rémission. Je lui avais donné, entre autres, les conseils de **ne plus utiliser le téléphone portable** et de se coucher tôt (avant 21h) au moins quatre soirs par semaine, ces actions ayant pour effet, selon les résultats de mon enquête, de permettre les réparations cellulaires et la production de l'hormone mélatonine. *(Voir la copie ci-jointe des lettres des 16 octobre et 25 mars 2008)*

Mais M. Servan-Schreiber n'a pas voulu arrêter l'usage du téléphone portable. Au contraire, il a publié le 15 juin 2008 sa propre liste de conseils sur l'usage du portable, signée par 20 personnalités de renom et largement reprise par la presse.

La suite des événements le concernant (récidive de son cancer du cerveau et entrée en Phase IV, terminale, d'un glioblastome situé dans le lobe pariétal) vient nous démontrer que lesdits conseils ne sont pas protecteurs. (*Voir ci-joint Téléphone portable, La pseudo protection conseillée par les médias : pourquoi vous n'êtes pas protégé(e), juin 2010*)

Dans le livre-testament qu'il vient de faire paraître (*On peut se dire au revoir plusieurs fois*, Robert Laffont, 14 juin 2010), M. David Servan-Schreiber nous fait part de son "retour d'expérience" et attribue sa fatale rechute au manque de repos (p. 63-64). Cela corrobore tout à fait les propos que je tiens dans l'article ci-joint : *Questions et réponses sur la téléphonie mobile (8 décembre 2010)*.

Les résultats de mon enquête ne devraient-ils pas au moins profiter à d'autres personnes malades ? J'aimerais que vous répondiez à cette question, quand vous en aurez pris connaissance.

Il faut lire la description par M. Servan-Schreiber de son état en phase terminale (paralysie du bras et de la jambe gauche) pour avoir une petite idée de l'épreuve que représente le cancer du cerveau.

Avec la 3G, les téléphones portables d'aujourd'hui n'émettent plus seulement dans les deux bandes de fréquences du GSM mais également dans la bande de fréquence UMTS et dans celle du wifi. Soit quatre bandes de fréquences au lieu de deux.

Faut-il attendre que les scientifiques publient des études sur le caractère "cancérogène pour les êtres humains" de cette nouvelle mixture de fréquences pour décider de la conduite à tenir ? Certainement non.

En tout état de cause, vous comprendrez qu'il est de votre intérêt de **surseoir à la vente des licences 4G** pour éviter tout risque d'être un jour traduit devant la Cour de justice de la République !

Souvenons-nous de l'interdiction de fumer dans les lieux collectifs promulguée dès 1991 par Monsieur Claude Evin. Il avait devancé les certitudes du CIRC relatives au tabagisme passif. Et c'est heureux, car le volume n° 83 du CIRC consacré à ce sujet n'est pas encore paru ! (*voir la ligne "Tobacco smoke, second hand" à la page <http://monographs/iarc.fr/ENG/Classification/ClassificationsAlphaOrder.pdf>, p. 23, mis à jour le 7 mai 2011*)

Les lieux concernés par cette interdiction étaient 1°) Les locaux à usage collectif ; 2°) écoles et collèges 3°) locaux destinés à accueillir des moins de 16 ans ; 4°) véhicules de transport routier collectifs ; 5°) établissements d'hospitalisation, de soins et autres à vocation sanitaire ; 6°) ascenseurs à usage collectif ; 7°) voitures de transports publics urbains, funiculaires et téléphériques ; 8°) transports ferroviaires (*Quid 2001, p. 1466 b*).

La mise en œuvre d'une pareille mesure concernant l'usage du téléphone portable et du wifi serait très facile : il suffirait de retirer certains relais et émetteurs pour que les télécommunications ne "passent" plus ! Les sanctions s'appliqueraient donc principalement aux exploitants et aux propriétaires des lieux, et non aux utilisateurs.

Ne pensez-vous pas qu'il est temps de prendre cette mesure pour que les non-utilisateurs, et notamment les enfants, ne subissent plus d'exposition passive et pour diminuer aussi la durée d'exposition des utilisateurs eux-mêmes ?

Une telle interdiction dès cet été dans les transports en commun aurait pour effet de prévenir les malaises de voyageurs incommodés par la chaleur, puisque cette dernière est amplifiée par les émissions de micro-ondes des portables en veille et en communication : en raison du "contrôle dynamique de puissance" inhérent à cette technologie, ils émettent plus fort lorsqu'ils captent faiblement le signal des antennes-relais, ce qui est précisément le cas dans les lieux dotés de parois métalliques tels les véhicules et les ascenseurs, car le métal réfléchit les micro-ondes.

Le cancer est devenu la première cause de mortalité en France. Ce ne sont plus "seulement" les ouvriers anonymes qui meurent dans leurs usines. Ce sont aussi nos ami-e-s, sœurs, frères qui sont touchés, dans notre génération des 40-60 ans.

Ce sont aussi **des enfants qui ont fréquenté des écoles surplombées par des antennes-relais**. Or, dans le cas d'enfants malades, on ne peut incriminer ni l'alcoolisme, ni le tabagisme, ni les toxiques professionnels.

Ne pensez-vous pas qu'il est temps de sortir la France de cette préoccupante situation en supprimant ou en réduisant, par des décisions des autorités publiques et non par des recommandations verbales dont on sait pertinemment qu'elles ne seront pas suivies, l'exposition de la population à toutes les causes possibles de cette atroce maladie qu'est le cancer ?

Vous trouverez ci-joint le dossier intitulé *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*, analysant des cas de ce gliome rarissime et démontrant qu'aucune autre cause que la présence des antennes ne peut être invoquée. Et il ne vous aura pas échappé que les gliomes sont précisément les formes de cancer cérébral signalées par le CIRC comme susceptibles d'être causées par les radiofréquences. (Voir le communiqué de presse n° 208 du 31 mai 2011 sur www.iarc.fr, en anglais et en Français et la lettre ci-jointe à Christopher Wild)

Le reportage de France 3 précité montre deux familles dans lesquelles une fillette atteinte de leucémie et un garçon atteint de lymphome sont entrés en rémission après le démontage d'antennes-relais de téléphonie mobile installées à proximité de leur domicile.

Nul ne peut exclure que ces guérisons ont été rendues possibles par la suppression des antennes. Et que, selon toute logique, ces antennes sont la cause des maladies, car :
1. Il n'y a pas d'effet sans cause ; 2. Les mêmes causes provoquent les mêmes effets ;
3. Si la cause est supprimée, l'effet disparaît.

Ne pensez-vous pas que, chaque fois que la vie d'un enfant est gravement menacée, le démontage des antennes incriminées ou suspectées devrait être réalisé sans délai ?

Vous avez le pouvoir d'**intervenir personnellement** dans un village du Nord, Rexpoëde, où un diagnostic de médulloblastome de la fosse postérieure a été posé en 2007 sur un enfant de 7 ans. Après avoir été traité par chimiothérapie et par radiothérapie, l'enfant subit actuellement des injections quotidiennes d'hormone de croissance.

Il se trouve que l'école Victor Hugo, que fréquente cet enfant, est exposée aux antennes-relais de SFR depuis 2002 et depuis 2004 de Bouygues Telecom, installées tout d'abord sur un château d'eau surplombant directement l'école, puis déplacées en 2005 à environ 100 mètres sur une cheminée industrielle désaffectée, où Orange s'est implanté en 2007.

En mars 2009, une tumeur du tronc cérébral de type oligodendrogliome anaplasique de grade 3 a été diagnostiquée chez une enfant de 4 ans qui fréquentait cette même école. Elle en est décédée six mois plus tard. (*Lettre du 30 novembre 2010 de Mme Janine Le Calvez, présidente de l'association PRIARTEM, à M. Didier Houssin, Directeur général de la Santé*)

J'ai devant les yeux les comptes rendus médicaux que m'a communiqués le président de l'Association Rexpoëde Environnement, sise 17, domaine des Abelias 59122 REXPOEDE. Il y a notamment l'analyse sanguine, datée du 7 mars 2011, d'un troisième enfant se plaignant régulièrement de maux de tête. Vous pourrez constater que 9 des 30 paramètres sont situés en dehors des limites normales. (*Voir copie ci-jointe des résultats d'analyse de l'enfant Raphaël, ainsi que la lettre du 22 février 2011 adressée au Sous-préfet par le président de l'association Rexpoëde Environnement, pour **demande le déplacement des antennes "avant qu'un nouveau cas se déclare"***).

Il est de votre devoir d'obtenir des opérateurs qu'ils démontent sans délai leurs installations en ce lieu, au titre de l'article 5§2 du décret du 3 mai 2002. Ils l'ont déjà fait, par le passé, lorsque la vie d'enfants était menacée. Ils peuvent et doivent le faire sans délai à Rexpoëde.

Ne pensez-vous pas qu'il vous appartient de rappeler aux opérateurs qu'il y a des limites à l'avidité lorsque des conséquences aussi dramatiques que la maladie lourde et la mort d'enfants sont en jeu ?

Lorsque vous et moi, nous étions enfants, les adultes détenteurs du pouvoir nous protégeaient de leur mieux avec les connaissances dont ils disposaient. Qu'est-ce qui nous empêche aujourd'hui d'assurer, à notre tour, le même niveau de protection à nos enfants ? L'incertitude des scientifiques ? Dans ce cas, il est urgent de s'affranchir de leurs avis pour se fier à notre bon sens et à l'instinct de survie !

Nous, les 40-60 ans, qui sommes aujourd'hui au pouvoir, portons la responsabilité de l'avenir de notre société.

Nos décisions façonnent les cerveaux des jeunes. Je ne vous cache pas avoir été atterrée, en janvier dernier, d'entendre sur un salon, au stand d'une école d'optique qui ouvre prochainement une nouvelle formation « audio-prothésiste », un jeune de 20 ans me dire : « *J'ai plein de copains qui veulent faire ce métier parce qu'ils savent qu'il y aura du boulot, avec les effets des téléphones portables et des Ipod* ».

Ainsi notre négligence d'adultes à protéger la santé se transforme, à la génération suivante, en cynisme.

Est-ce vraiment cet exemple que nous voulons montrer, cette voie que nous voulons tracer et cet avenir que nous voulons construire ?

Le nucléaire et l'explosion des cancers non liés à l'alcool et au tabac sont deux sujet connexes qui appellent les mêmes solutions : réduire l'utilisation des appareils électriques et électroniques (à domicile, dans l'espace urbain et les transports en commun, les lieux publics, les commerces...), pour réduire à la fois le besoin en électricité et l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques délétères.

Dans l'un des livres que je possède sur la Seconde Guerre Mondiale, on voit la photo d'une file d'hommes debout, complètement dénudés, attendant leur tour pour entrer dans la douche d'un centre d'extermination nazi. Ce qui est saisissant, c'est le calme tranquille de ces hommes, dont aucun ne se doute de ce qui l'attend.

Lorsque je vois mes concitoyens vaquer tranquillement à leurs occupations cependant que la presse et les autorités taisent les périls nucléaires en cours, j'ai le sentiment que nous sommes dans une situation similaire à celle de ces hommes. La seule différence, c'est que ceux qui prennent les décisions, comme vous, sont aussi dans la file d'attente...

Ne croyez-vous pas le temps venu d'adopter un **discours de vérité sur les menaces** qui pèsent sur nous, de les porter humblement et sincèrement à la connaissance du public, en bannissant toute incantation dérivée de la méthode Coué, et de **prendre des mesures immédiates** pour que cette France, que nous aimons tant, soit préservée au mieux ?

La presse écrite de notre pays ferait sérieusement son travail d'information sur le nucléaire si elle n'accueillait pas, dans chaque numéro, **une page de publicité pour EDF**. Ne pourriez-vous demander à M. Henri Proglio, Pdg d'EDF, de geler ses dépenses publicitaires et de consacrer son budget de communication à d'autres objectifs impérieux tels la Recherche & Développement sur les énergies renouvelables ?

La population serait motivée pour réduire ses besoins en électricité si les tarifs d'abonnement et de consommation étaient progressifs, avec un premier palier bon marché correspondant aux **usages de première nécessité** (par exemple, un réfrigérateur consomme 150 kilowattheures par an. Avec la machine à laver le linge et le fer à repasser, qui sont d'usage intermittent, plus un point d'éclairage par pièce utilisé quelques heures par jour, ce sont les usages que je définirais comme tels.

Viennent ensuite la cuisson et le chauffage, pour lesquels, en ville, le gaz est hautement préférable. Les consommations en surplus seraient surtaxées).

Sortir du nucléaire avant la prochaine catastrophe. N'est-ce pas ce défi que la conjoncture actuelle vous impose ?

De combien de temps disposez-vous pour le relever ?

Pour conclure, permettez-moi de livrer à votre réflexion les propos du chercheur suédois Olle Johansson, de l'Institut Karolinska à Stockholm, auteur du chapitre 8 du rapport BioInitiative, publié en août 2007, consacré aux effets des ondes sur le système immunitaire :

« Le système immunitaire est très complexe. Il est composé d'un grand nombre de cellules de types différents [...] ayant des stratégies de défense spécifiques. Depuis le début de la vie, il a évolué et s'est mis en place pour nous permettre de contrer nos ennemis, incluant les bactéries. Au rang de nos ennemis figurent les champs électromagnétiques, tels les champs électriques et magnétiques de l'électricité domestique, les ondes radio, les signaux de télévision, les micro-ondes des téléphones portables et du wi-fi, les signaux de radar, les rayons X ou la radioactivité. Ces agents ont été introduits depuis une centaine d'années ou depuis seulement quelques décennies pour la majeure partie d'entre eux. Il s'agit d'une forme d'exposition entièrement nouvelle, que l'on peut considérer comme une "armée terroriste" biologique contre laquelle aucun mur ne nous protège efficacement. Ils traversent le corps de part en part. La grande dangerosité de certains de ces agents a déjà été prouvée, de même que leur caractère mortel. Ainsi, personne ne pourrait aujourd'hui porter une montre radioactive à cadran lumineux, comme cela se faisait dans les années 1950, ou passer les chaussures de son enfant dans une puissante machine à rayons X, comme cela se pratiquait dans les années 1940, ou encore laisser du radium à l'air libre sur son bureau, comme les chercheurs des années 1930, ou s'amuser à se radiographier les uns les autres pendant une garden party, à l'instar des médecins dans les années 1920. Ces comportements étaient une pure folie. Pourtant, ceux qui les adoptaient et ceux qui vendaient ces gadgets n'étaient ni mal informés, ni stupides. La connaissance, à leur époque, faisait simplement défaut, tout autant que l'analyse du risque et l'analyse des vrais besoins du public. »

Forts de ces leçons du passé, ne devrions-nous pas faire mieux que nos aînés au lieu de reproduire leurs comportements qui se sont avérés inadaptés et lourds de conséquences ?

Si le **Général de Gaulle** était encore de ce monde, poursuivrait-il coûte que coûte son programme nucléaire après la catastrophe de Fukushima, lui qui excellait à **déceler et à anticiper les menaces réelles** qui pesaient sur la France ?

Cet outil qu'est Electricité de France, il l'a voulu pour asseoir la force de notre pays. Mais aujourd'hui, EDF est devenue l'un des principaux agresseurs de la population française. Aux risques nucléaires et électromagnétiques s'ajoutent ceux du mercure des ampoules basse consommation qu'EDF a voulu imposer.

(Voir ci-joint le dossier "Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?" ainsi que, sur le site www.santepublique-editions.fr, le film "Champs magnétiques des ampoules basse consommation" et le topo sonore "Par quoi remplacer les ampoules basse consommation fluocompactes ?")

Quel paradoxe ! Et quel aveuglement chez ceux qui lui ont succédé et se réclament pourtant de lui !

Souhaitant avoir pu utilement contribuer à vos réflexions, et dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Annie Lobé

Journaliste scientifique

Copies ci-jointes à :

ASN, M. Jean-Christophe Niel, Directeur général
6, place du Colonel Bourgoïn, 75012 PARIS.

CIRC, Dr Christopher Wild, Directeur,
150, Cours Albert Thomas, 69008 LYON.

Fédération Française des Télécoms, M. Jean-Marie Danjou, Directeur général
délégué au Collège Mobile
11-17, rue de l'Amiral Hamelin, 75016 PARIS.

M. David Servan-Schreiber
37, avenue du Roule, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Autres pièces jointes :

1. Article : *Daddy's capitalism is over*, version du 27 juin, 8 pages.
2. Dossier du 12 mai 2011 de Stéphane Lhomme, Observatoire du nucléaire.
3. Lettre du 24 juin 2011 d'Alain Delmestre (ASN) à Annie Lobé.
4. Livret *Changeons d'ère, sortons du nucléaire*.
5. *Dernières nouvelles de Fessenheim*, avril 2009, p. 2-3.
6. Article du 15 juin 2011 : *L'OMS déclare le téléphone portable cancérigène. Qui sont les cobayes ?*
7. Livres *La fée électricité, Téléphone portable : comment se protéger et Les jeunes et le portable : Alzheimer à 35 ans ?*, dossier *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants* et CD audio *La mélatonine et le manque de sommeil*.
8. Article du 22 juin 2010 : *Téléphone portable et cancer du cerveau*.
9. Lettres d'Annie Lobé à David Servan-Schreiber des 16 octobre et 25 mars 2008

10. Article de juin 2010 : *Téléphone portable, la pseudo protection conseillée par les médias : pourquoi vous n'êtes pas protégé(e)*
11. Article du 8 décembre 2010 : *Questions et réponses sur la téléphonie mobile.*
12. Dossier : *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*
13. Lettre du 30 novembre 2010 de Janine Le Calvez à Didier Houssin.
14. Résultats d'analyses du 7 mars 2011 concernant l'enfant Raphaël (anonymisés).
15. Lettre du 22 février 2011 du président de l'Association Rexpoëde environnement au Sous-préfet.
16. Dossier : *Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?*